



**CULTURE
SCIENCE**
PROVENCE-ALPES
CÔTE-D'AZUR



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

APPEL À PROJETS EDUCATIFS 2025

**de culture scientifique, technique et industrielle
à l'attention des lycéens et apprentis**

APERLA - ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Document complémentaire à une demande de subvention déposée en ligne

IMPORTANT : Chaque projet doit faire l'objet d'une demande spécifique

Ce formulaire :

1°) Doit être placé en pièce jointe d'une demande de subvention déposée en ligne sur :
<https://subventionsenligne.maregionsud.fr>

2°) Doit être adressé par mail, accompagné de la demande de subvention (sans les annexes administratives) à :
cdibidabian@maregionsud.fr

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS :

7 AVRIL 2025

CONTACT APPEL A PROJETS DE CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

Caroline DIBIDABIAN

Direction du Développement Economique Durable et de l'Innovation
Service Innovation Recherche et Enseignement Supérieur

cdibidabian@maregionsud.fr

Tel :04 91 57 53 81



Préambule

Conformément à la loi de juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche qui a transféré aux Régions, au titre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD, compensation financière de transfert de compétences depuis 2014) la mission de coordonner sur leur territoire, dans le cadre de la stratégie nationale, les initiatives visant à développer et diffuser la culture scientifique, technique et industrielle dans la société et de participer à leur financement, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'engage depuis plusieurs années à encourager les actions de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle sur l'ensemble du territoire régional menées auprès de tous les publics et notamment des jeunes.

Cette compétence transférée est mentionnée dans le Contrat d'avenir 2022-2027 et justifie le partenariat renouvelé avec l'Etat ;

Ces actions ont pour objectifs :

- De favoriser l'orientation des jeunes vers les carrières scientifiques et techniques, mais aussi d'accompagner leur développement culturel ;
- De favoriser le débat sur le rôle de la science face aux grands enjeux de société, et, par là même, de contribuer à la lutte contre l'obscurantisme, les infox et le complotisme.

Cette politique est menée en partenariat avec les représentants de l'Etat en région (ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation : délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation et rectorats académiques) et) et s'appuie sur un comité consultatif d'experts, le comité Etat-Région pour la culture scientifique, technique et industrielle, qui émet des recommandations et avis sur les projets déposés.

Dans le souci d'améliorer la lisibilité de son intervention, d'assurer une bonne articulation avec ses priorités stratégiques, la Région propose de renouveler pour un an son dispositif de soutien à la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle en le recentrant sur deux appels à projets.

Ceux-ci intégreront des priorités thématiques plus affirmées répondant aux grands défis sociaux que la Région veut relever, et notamment la lutte contre la désinformation, le changement climatique (adaptation et atténuation), la santé et l'innovation.

Présentation du porteur du projet

Nom de la structure :

Nom et titre du représentant légal :

Statut :

Activité principale (à quel public s'adressent en général les activités)

Adresse principale :

Code postal : Commune :

Téléphone : Télécopie :

Courriel : Site internet :

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse principale) :

Code postal : Commune :

N° SIRET (obligatoire) : **N° de récépissé en préfecture :**

Unions, fédérations ou réseaux auxquels l'établissement est affilié (développer les sigles).

Le porteur de ce projet est-il signataire de la charte du réseau régional de culture scientifique technique et industrielle Provence-Alpes-Côte d'Azur ? OUI NON

Personne à joindre concernant le contenu culturel de ce projet (ces coordonnées seront mises en ligne sur le site Culture science Provence-Alpes-Côte d'Azur, à l'intention des enseignants)

Nom : Prénom : Fonction :

Tél. 1 : Tél. 2 : Courriel :

Personne à joindre concernant la gestion administrative et financière de ce projet

Nom : Prénom : Fonction :

Tél. 1 : Tél. 2 : Courriel :

Renseignements administratifs et juridiques

Date de création ou publication de la création au Journal Officiel :

L'établissement dispose-t-il d'agréments administratifs ? Oui Non

Si oui, préciser :

Type d'agrément :	Attribué par :	Date :

A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? Oui Non

L'association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? Oui Non

Si oui, nom et adresse du commissaire aux comptes :

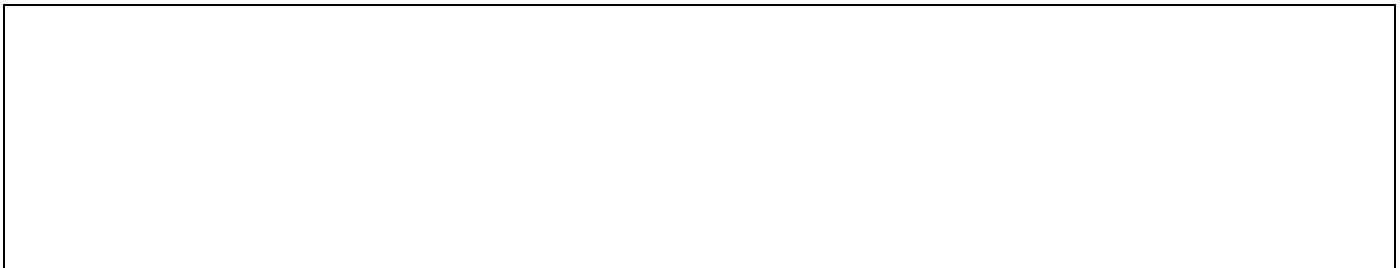
.....
.....

Nombre total de salariés :	
Nombre de salariés équivalent temps plein :	
Nombre de bénévoles :	

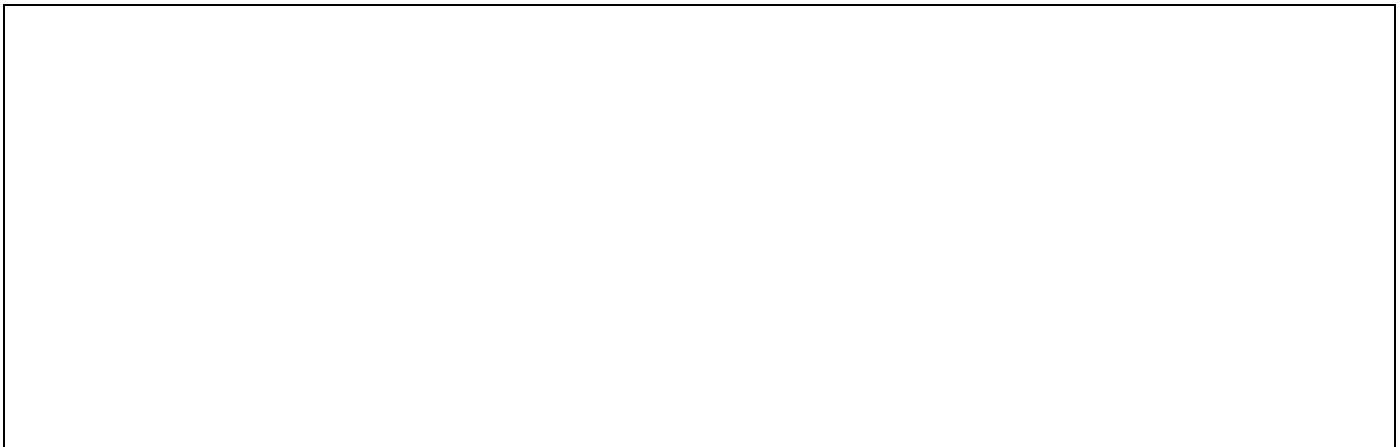
Masse salariale : **€**

Présentation générale de la proposition d'actions

RESUME DE LA PROPOSITION D'ACTIONS ↴



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ↴



MOYENS (HUMAINS, MATERIEL, ETC.) MIS EN ŒUVRE ↴



COUVERTURE GEOGRAPHIQUE (1) ↴

Présentation générale de la proposition d'actions (suite)

SYNTHESE DES ACTIONS (POUR UNE CLASSE AU COURS DE L'ANNEE) ↴

Actions proposées	Intitulé de l'action	Dates estimées
ACTION N°1		
ACTION N°2		
ACTION N°3		
ACTIONS COMPLEMENTAIRES EVENTUELLES		

PARTENAIRES SCIENTIFIQUES ET CULTURELS (Préciser l'apport de chaque partenaire) ↴

JUSTIFIER LA DIMENSION REGIONALE DU PROJET (1) ↴

PRISE EN COMPTE DES CRITERES D'EGALITE FEMMES-HOMMES (OUI/NON)

PRECISER DE QUELLE MANIERE (promotion témoignages de femmes, sensibilisation des intervenants, démystification des filières de formations prétendument masculines et des stéréotypes...) ↴

(1) Les porteurs de projets doivent être en mesure de proposer leurs actions au profit de tout établissement du territoire régional. Les porteurs de projets à caractère local peuvent toutefois souscrire à ce dispositif à condition de présenter des partenariats avec d'autres acteurs régionaux permettant d'étendre l'action à l'ensemble de la Région.

Les services de la Région (Service Recherche, Enseignement supérieur, Santé et Innovation) et de l'Etat (Délégation régionale à la recherche et à la technologie) sont à la disposition des porteurs de projets pour favoriser ces partenariats.

DESCRIPTION DETAILLEE DES TROIS ACTIONS

(Dupliquer pour chacune des trois actions)

ACTION N°...

TITRE ↴

DESCRIPTION PRECISE DE L'ACTION PROPOSEE ↴

STRUCTURE(S) INTERVENANT DANS L'ACTION (nom, activités) ↴

PERSONNE(S) INTERVENANT DANS L'ACTION (nom, activités) ↴

NOMBRE D'ELEVES CONCERNES (minimum et maximum) ↴

DUREE DE L'ACTION EN PRESENCE DES ELEVES (EN HEURES) ↴

LIEUX DE L'ACTION (ex. établissement scolaire, laboratoire, etc.) ↴

PERIODE ENVISAGEE DANS L'ANNEE SCOLAIRE ↴

As a result, the *labeled* version of the model is able to learn the underlying structure of the data, while the *unlabeled* version is able to learn the specific features of the data. This allows the model to make accurate predictions even when it has never seen a particular input before.

DETAIL DES CHARGES PREVISIONNELLES POUR UNE CLASSE *(Soit un groupe de 30 élèves minimum)*

LE MONTANT MAXIMUM DE LA SUBVENTION ACCORDEE DANS LE CADRE DE CET APPEL A PROJETS S'ELEVE A 2500 € PAR CLASSE, DANS LA LIMITE DE 80 % DU COUT DU PROJET (transports compris)

¹ Ex. Prestations de service, transports, hébergement, restauration...



Important : bilan de l'action

En vue du paiement, UNE FICHE BILAN téléchargeable en cliquant sur le lien ci-dessous, avec les justificatifs habituels nécessaires au versement des subventions seront à retourner à l'adresse :

cdibidabian@maregionsud.fr

https://www.echosciences-paca.fr/uploads/attachment/attached_file/23340907/Fiche_bilan_action.doc

Communication

PARTENAIRES



La participation financière de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur au titre de la CSTI implique obligatoirement, pour toutes les opérations, l'apposition des logos de la Région et de la DRARI sur l'ensemble des documents de communication.

LABEL RESEAU

Le site : Echosciences-paca.fr

Les structures signataires de la charte du réseau Culture science devront faire état de leur appartenance au réseau conformément à la charte graphique du Réseau. Les documents et renseignements sur le réseau Culture science sont disponibles sur demande à Eléa :

contact@echosciences-paca.fr



La sélection finale des projets APERLA ainsi que des montants accordés relèvent de la compétence de l'assemblée régionale délibérante.